

De : Initiative Citoyenne [mailto:initiative.citoyenne@live.be]

Envoyé : jeudi 6 septembre 2012 16:54

À : Françoise DE THIER; Mediation-in

Cc : rtbf.info

Objet : Plainte concernant le reportage JT RTBF du 5 sept. sur la coqueluche: partialité déconcertante et inadéquation scientifique, nous en apportons les preuves!!

Importance : Haute

Madame,

Nous sommes consternées par **la partialité inouïe** du [reportage diffusé aux deux JT de ce 5 septembre sur la RTBF](#) au sujet de la recrudescence de la coqueluche car il tait des informations scientifiques pourtant essentielles sur les bénéfices comme les risques du vaccin, à savoir par exemple que la recommandation donnée par ces pédiatres et par les officiels de vacciner les jeunes adultes ou même des grands parents contre la maladie (stratégie dite "cocoon") s'avère en fait totalement inefficace [comme scientifiquement démontré par l'équipe du Pr De Serres de l'Université de Laval](#) ou encore que tout vaccin contre la coqueluche contient des métaux toxiques comme l'aluminium, une substance qui migre notamment au cerveau (comme l'a même admis l'Académie française de Médecine!) et qu'[un rapport du Conseil de l'Europe](#) juge également problématique pour la santé publique!

Si l'on ajoute à cela le fait que ni ces pédiatres interrogés ni le journaliste Marc Mélon ni votre rédaction n'assumerons les risques associés à ces recommandations massives **relayées sans le moindre discernement par la RTBF** et qu'il n'existe hélas AUCUN système d'indemnisation des victimes de vaccin dans notre pays, on conçoit de façon évidente que votre chaîne a véritablement franchi "le pas de trop" en termes déontologique et n'a pas tenu le discours suffisamment neutre, objectif et pondéré qu'on serait pourtant en droit d'attendre d'une chaîne publique.

Nous souhaiterions par conséquent que vous ainsi que le journaliste concerné, Marc Mélon, dont nous n'avons pas le mail, puissiez lire dès que possible la teneur de **[l'article suivant extrêmement référencé avec les raisons détaillées de notre consternation](#)** (toutes les sources scientifiques étant bien sûr dûment mentionnées en lien dans cet article) et que vous puissiez nous indiquer s'il vous paraît dès lors opportun de diffuser un rectificatif ou au minimum un complément d'information, révélant ainsi au minimum aux téléspectateurs que la communauté médicale n'est pas unanime sur les recommandations vaccinales à diffuser en la matière. Par ailleurs, à défaut de publier un rectificatif, ne serait-il pas journalistiquement pertinent d'aller alors, au minimum réinterroger ces deux pédiatres du reportage **à la lumière des informations scientifiques nombreuses dont nous faisons état** et qui sont pourtant de nature à modifier profondément le consentement des gens??

La population aspire à un vrai journalisme, tous les signaux le montrent. Le respect de la déontologie en la matière en fait bien sûr partie. Or nous vous rappelons notamment plusieurs règles déontologiques telles qu'on peut les trouver sur le site du Conseil de Déontologie Journalistique:

- Recherche de la vérité
- Ne pas occulter des faits essentiels (nous démontrons clairement qu'il y a bien eu ici occultation de faits extrêmement essentiels)
- Ne pas tromper le public

Par ailleurs, [la traduction du Code de Déontologie journalistique néerlandophone sur le site du CDJ](#) indique notamment que:

« *Le journaliste donne loyalement le droit de réplique pour corriger ou compléter une information factuelle pertinente. **Une demande de réplique ne peut être refusée que pour des raisons sérieuses.*** »

Nous serions par conséquent fort intéressées de connaître les "raisons sérieuses" pour lesquelles la RTBF ne pourrait pas revenir plus objectivement sur ce sujet d'une façon ou d'une autre. Et nous

attendons donc votre réponse et vos propositions avant de nous adresser éventuellement au Conseil de Déontologie Journalistique pour avis.

Pour Initiative Citoyenne,

Marie-Rose Cavalier, Sophie Meulemans, Muriel Desclée.